

SAINT ETIENNE NATATION

Piscine Raymond Sommet
Boulevard Jules Janin
42000 Saint Etienne
Tél. / Fax : 04 77 38 20 79
SIRET : 40269153900017
E-mail : saintetiennenatation@free.fr



PROTOCOLE COVID

Saison 2020-2021

Ce protocole a été établi selon le fascicule d'aide à la reprise des activités édité par la Mairie de Saint-Etienne datant du 25/08/2020 et des recommandations de de Fédération Française de Natation. Il devra respecter également les recommandations de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes.

- **Dispositions générales :**

○ **En amont de l'activité :**

Chaque adhérent (ou personne responsable pour les mineurs) doit s'auto-questionner sur la présence de symptômes COVID avant de venir à la piscine. En cas de doute, l'adhérent doit s'abstenir de venir aux cours.

○ **Accès à l'établissement :**

Afin de limiter le nombre de personnes présentes dans la piscine, nous limiterons le nombre d'accompagnant à 1 personne par enfant non autonome.

Le port du masque sera obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans et l'adhérent quel que soit son âge devra se servir du gel hydroalcoolique mis à disposition pour se désinfecter les mains.

○ **Dans les vestiaires**

Pour limiter le temps dans les vestiaires, nous demanderons aux adhérents dans la mesure du possible d'arriver en tenue de bain. Les enfants devront ranger leurs habits dans leur sac. Ils emporteront leurs sacs au bord du bassin et aucun habit ne restera dans le vestiaire.

○ **Accès au bassin :**

L'accès au bassin se fera après une douche savonnée. Les enfants pourront accéder au bassin 10min avant le début du cours. Ils se dirigeront ensuite vers la zone d'attente.

○ **Utilisation du matériel :**

Le matériel ne sera pas mutualisé. Un matériel utilisé devra par la suite être désinfecté avant la prochaine utilisation.

○ **Fin du cours :**

En fin de séance, si nécessaire, les enfants devront désinfecter leurs matériels dans un bac dédié à cet usage. Ils regagneront le vestiaire en prenant une douche à l'eau uniquement. Il sera demandé de privilégier l'autonomie des enfants afin de limiter le nombre de personnes dans les vestiaires.

○ **Les éducateurs :**

Conformément à la réglementation, les éducateurs porteront un masque lors des séances. Les éducateurs doivent tenir à jour une liste nominative horodatée pour chaque séance.

- **Rappel des missions du référent COVID :**

- Veiller à la bonne organisation des mesures d'hygiène ;
- Veiller à la mise en œuvre des protocoles de désinfection des matériels sportifs partagés ;
- Être garant du respect des mesures de distanciation physique au sein de la structure et de l'information transmise aux usagers ;
- Être l'interlocuteur privilégié de l'ARS pour le suivi des cas contacts ;
- Informer la collectivité de la présence de cas avérés COVID – 19.

- **Le référent COVID pour le SEN :**

Le référent COVID pour l'association SEN est Mr Nicolas MILHAU (directeur sportif du SEN) ; il est joignable par mail (saintetiennenatation@free.fr) ou par téléphone (04 77 38 20 79)

Il sera l'interlocuteur privilégié de la Mairie de Saint-Etienne et de l'ARS. Il devra également mettre en œuvre les missions qui lui incombent. Les éducateurs du club, sous la direction du référent COVID, ont également la charge de faire appliquer les mesures détaillées dans le présent protocole.

- **Remarques :**

- Le protocole COVID SEN 2020-2021 est envoyé par mail aux adhérents de l'association, affiché à l'entrée des piscines R. Sommet, Grouchy et Villeboeuf et disponible sur le site internet du SEN (saintetiennenatation.fr) ;
- En cas de modification des règles sanitaires, ce protocole sera réactualisé et diffusé aux adhérents du club.

Djamila CONTRINO
Présidente St Etienne Natation

Nicolas MILHAU
Directeur Sportif St Etienne Natation
Réfèrent COVID